

CONVENTION DE PARTENARIAT

► Portant sur la promotion de la Charte de la diversité dans l'entreprise

Entre le **Secrétariat Général de la Charte de la Diversité**, installé à l'association IMS-Entreprendre pour la Cité, sis au 141 avenue de Clichy 75017 Paris, représenté par **Kag SANOUSI, Secrétaire Général**.

Lancée fin 2004 par Claude Bébéar, la Charte de la Diversité est un texte d'engagement proposé à la signature de tout employeur qui condamne les discriminations dans le domaine de l'emploi et décide d'œuvrer en faveur de la diversité. Mobilisant aujourd'hui plus de 3300 signataires, le Secrétariat Général de la Charte de la Diversité développe ses partenariats en invitant des structures, associations, ... engagées en Diversité à devenir un « partenaire local de la Charte de la Diversité ». Ces partenaires, dans le cadre de leur RSE, contribuent de manière significative à la promotion de la Diversité.

et

Hauts de Garonne Développement, sis au 1 Avenue Jean Alphonséa 33270 FLOIRAC, représenté par **Pierre GARMENDIA, Président**.

Hauts de Garonne Développement est une agence de développement économique

Les deux organisations souhaitent toutes deux contribuer, de manière active et régulière, à la promotion de la Diversité et de la non-discrimination dans les entreprises françaises en utilisant notamment la Charte de la Diversité comme levier de sensibilisation.

La présente convention prend effet, dès la signature des deux parties, pour une durée d'un an renouvelable par accord tacite.

La présente convention porte sur la promotion de la Charte de la Diversité sur toute la France.

Dans ce cadre, il est convenu ce qui suit :

LE SECRETARIAT GENERAL DE LA CHARTE DE LA DIVERSITE s'engage à :

- Informer Hauts de Garonne Développement de l'actualité de la Charte de la Diversité et de la diversité en général, à travers la newsletter Charte de la Diversité et son site Internet ;
- Créer un lien Internet entre le site de la Charte de la Diversité et le site de Hauts de Garonne Développement, notamment dans la partie partenaires locaux de la Charte de la Diversité ;
- Transmettre à Hauts de Garonne Développement des supports de sensibilisation ;
- Fournir le logo Charte de la Diversité / partenaire qui lui permettra de s'identifier auprès des entreprises ;
- Proposer à Hauts de Garonne Développement de participer aux événements organisés par le Secrétariat Général de la Charte de la Diversité.

► Hauts de Garonne Développement, en tant que promoteur local de la Charte de la Diversité, s'engage à :

- Organiser, chaque année, un ou plusieurs événements de promotion de la Charte de la Diversité comportant une séance de signatures de la Charte de la Diversité par des entreprises et s'assurer du bon suivi de la procédure de signature avec le SGCD ;
- Informer et accompagner les entreprises signataires de Hauts de Garonne Développement, notamment sur la base des productions fournies par le Secrétariat Général de la Charte de la Diversité sur les possibilités de mise en œuvre de la Charte de la Diversité ;
- Créer un lien Internet entre le site Internet de Hauts de Garonne Développement et le site Internet de la Charte de la Diversité ;
- Proposer au Secrétariat Général de la Charte de la Diversité de participer aux actions et événements menés en faveur de la diversité.

Fait à Lormont, le 23 novembre 2011, valable un an et reconductible par accord tacite.



Kag SANOUSSI
Secrétaire Général
Secrétariat Général de la Charte de la Diversité



Pierre GARMENDIA
Président
Hauts de Garonne Développement